

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

CARNET DE CANTON

Orléans 3

Loiret
votre Département

NON À L'ASPHYXIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS

La précarité et le recul du pouvoir d'achat paupérisent une part grandissante de la population. Dans ce contexte, la satisfaction des besoins humains, avec une égalité d'accès pour toutes et tous, devient primordial. Les services publics doivent plus que jamais en être les garants et particulièrement les services publics de proximité assurés par les collectivités territoriales. Or, le gouvernement attaque une nouvelle fois ces principes, en renforçant l'asphyxie financière de ces collectivités pourtant responsables de seulement 8 % du déficit public mais de 70 % de l'investissement local utile aux territoires et à l'emploi.

Avec des compétences accrues sans moyens correspondants (RSA*, APA**, PCH***, aide sociale à l'enfance, construction et entretien des collèges, entretien des routes...), les Départements investissent 17 milliards d'euros en lieu et place de l'État.

De 2015 à 2021, le Loiret a été l'un des deux seuls Départements de notre région à gagner en population, ce qui se traduit logiquement par une augmentation des besoins de solidarité, de réponses publiques départementales aux besoins qui accompagnent une hausse du nombre d'habitants dans un contexte socio-économique difficile.

Cette ponction de 13 millions d'euros pour le Loiret est donc profondément injuste.

Il est essentiel que l'État respecte les collectivités et leurs habitants en leur redonnant pleinement les moyens de jouer leur rôle d'amortisseur et de bouclier social. Sans réorientation, sans écoute de ce qui s'élève dans les territoires, c'est une crise sociale et démocratique déjà profonde depuis plusieurs années et le non-respect du vote exprimé lors des législatives que le gouvernement aggraverait encore.

Agenda

PROCHAINES PERMANENCES DE VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

Dimanche 8 décembre
de 10 h à 12 h sur le
marché d'Ormes

Mardi 10 décembre
de 10 h à 12 h sur
le marché des Blossières
à Orléans

Mercredi 18 décembre
de 10 h à 12 h sur
le marché du Bourg
de Saran

Judi 19 décembre
de 15 h à 17 h sur
le marché de la place
Dunois à Orléans

PRATIQUE

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Mathieu Gallois et Dominique Tripet

Les joindre

02 38 77 80 50 / gallois.tripet@gmail.com
mathieu.gallois@loiret.fr / dominique.tripet@loiret.fr

Un rendez-vous ?

Permanence sur rendez-vous les vendredis de 10 h à 12 h
(5, rue Marcel-Proust à Orléans)

Leur écrire
Département du Loiret
45945 Orléans



SÉNIORS

Participation au repas organisé par l'association saranaise Les jeunes d'antan réunissant 95 aînés de la ville.

MÉMOIRE

Cérémonie annuelle à la mémoire des résistants assassinés par l'armée nazie, au champ de tir des Groues à Saint-Jean-de-la-Ruelle. 38 résistants dont 17 francs-tireurs et partisans du groupe Chanzy y ont été fusillés le 8 octobre 1943.

SESSION D'OCTOBRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nous sommes notamment intervenus sur :

- la décision d'augmenter les tarifs de la restauration des collégiens par la majorité départementale ;
- la situation des AESH ;
- les violences faites aux femmes ;
- les dotations aux collèges ;
- les conséquences de l'asphyxie financière des collectivités territoriales.

Nos interventions sont à retrouver sur notre page Facebook : orleans3LEC.

